

Mai
2019

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



LE MARCHÉ DU DIMANCHE
SOUFFLE SA 1^{ÈRE} BOUGIE

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Révision du PLU :
où en est la procédure ?

ENFANCE-JEUNESSE

Dispositif Argent de poche

SPORT LOISIRS ET CULTURE

Championnat départemental
de pétanque



Chantier d'insertion Adaléa - Des travaux de peinture des murs de la Maison de la Petite Enfance ont été réalisés par des salariés du chantier d'insertion Adaléa, association dont le but est d'accompagner des personnes fragilisées en situation de précarité sociale ou économique. Adalea intervient, en partenariat avec différentes structures, sur l'ensemble du département des Côtes-d'Armor et, en priorité, sur le bassin d'habitat ou de vie de Saint-Brieuc et du Centre-Bretagne.

Dimanche 24 mars - Broyage à la tondeuse, paillage, désherbage... un atelier de démonstrations sur les outils alternatifs a été proposé aux jardins partagés du Parc Au fil de l'eau. Cet atelier, organisé dans le cadre du Printemps du Développement Durable, était animé par l'association *Vert Le Jardin*.



Samedi 30 mars - La matinée Portes ouvertes au restaurant scolaire à destination des familles, avec visite guidée par les élus et le responsable Anthony Durand, a permis de découvrir les locaux et de connaître entre autres le mode de fonctionnement de la cuisine centrale.

Mercredi 10 avril - A l'occasion du mois du numérique au Patio, l'association *Les Petits Débrouillards* proposait de réaliser un makey makey. Il s'agit d'un outil voire un jouet électronique qui permet par un système ingénieux relié à des programmes informatiques de transformer les objets du quotidien (et même une banane) en instruments. But de la séance : créer du son !



Dimanche 21 avril - Autour de l'association *Les Plantes en Folie*, la traditionnelle fête des plantes a trouvé son rythme de croisière et cette 9^e édition a une nouvelle fois conquis les amateurs de Dame Nature. Bourse d'échanges, achats, les plantes étaient à l'honneur. Plusieurs stands ont suscité la curiosité du public, notamment celui des Mordus de la pomme et l'art floral animé par Adeline. Les visiteurs ont pu aussi découvrir les techniques de jardinage au naturel.



Le Sillon - Mai 2019



Actualités municipales

- MARCHÉ DU DIMANCHE : JOYEUX ANNIVERSAIRE
- JOURNÉE CITOYENNE : INSCRIVEZ-VOUS !
- VISITE DE QUARTIER : CENTRE-BOURG
- FRELONS ASIATIQUES : DESTRUCTION DES NIDS
- RÉVISION DU PLU : OÙ EN EST LA PROCÉDURE ?.....P4-6

Enfance Jeunesse

- DES MINI-CAMPS AU PROGRAMME CET ÉTÉ
- RPAM : SOIRÉE CRÉATION D'UN OBJET EN TISSU
- VÊTEMENTS OUBLIÉS À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
- PIJ : DE L'ARGENT DE POCHE AUX 16-17 ANS.....P7

Sports, loisirs et culture

- CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DE PÉTANQUE
- FÊTE DES COURSES
- EXPOSITION LOISIRS CRÉATIFS
- PRIX DU ROMAN CÉZAM 2019
- LA MUSIQUE LIBRE S'INVITE À LA MÉDIATHÈQUE
- VOYAGE EN BAVIÈRE : IL RESTE DES PLACES.....P8-9

Majorité / Bloc-notes.....P10

Intercommunalité.....P11

Agenda / Au fil du jour.....P12

Vie locale, quand tu nous portes !

Entre une ville centre, chef-lieu de préfecture, une couronne forte de ses nombreux commerces et attractions, difficile dans ces strates de se faire une place et d'exister tout en respectant l'esprit du « **Bien vivre ensemble** » voulu par l'équipe municipale. L'exercice de piloter et de mener une vie municipale est sans doute de veiller à tous ces petits et grands équilibres qui visent à rendre possible une vie locale où il fait bon vivre dans sa rue, son quartier, son lieu-dit.

Des tas de paramètres interviennent pour mettre en perspective cet objectif majeur. Est en jeu ici la question des équipements sportifs, culturels, scolaires, des services publics pour ne citer que la petite enfance (avec la maison de la petite enfance, le service restauration, l'accueil de loisirs...), des services privés par exemple avec le domaine de la santé (médecin, dentiste, cabinet infirmier et autres praticiens de santé...), de l'habitat avec les programmes de densification du centre bourg et des nouveaux lotissements (l'encours avec 180 maisons attendues au Buchonnet), enfin tout ce qui fait le quotidien de chacun avec l'emploi et les activités professionnelles. Yffiniac à ce titre bénéficie d'une attraction exceptionnelle avec environ 250 entreprises (industrielles, artisanales, agricoles et commerces) pour presque 3 000 emplois sur notre commune.

C'est toute une combinaison et une multitude d'interactions et d'acteurs pour lesquels il revient à la municipalité d'être sensible, attentif pour préserver l'essentiel, faire des choix et apporter des soutiens à ce qui doit l'être.

Dans cette préoccupation, les derniers mois ont vu des projets, animations et activités se poursuivre ou se mettre en place, pour n'en citer que quelques-uns :

Les visites de quartiers sur tout le territoire de la commune : 11 visites au total pour la 2^e fois du présent mandat donnant lieu à rencontres, écoutes, dialogues, échanges entre citoyens et élus. Les désaccords comme les remerciements sont exprimés, c'est bien là l'essence même de la volonté de progresser ensemble y compris sous l'impulsion et les idées des citoyens des quartiers.

La journée citoyenne avec un groupe de préparation de plus de 30 personnes. Cette année le groupe a souhaité donner une nouvelle dimension en passant du nettoyage de printemps à des activités multiples : entretien du petit patrimoine, construction et pose de boîtes à livres, réalisation de petits mobiliers en palettes récupérées etc.. Rendez-vous le 15 juin prochain.

L'implication et le soutien à la **JUNIOR ASSOCIATION**, initiative née au sein de l'Antre-jeunes et élargie à d'autres jeunes. Au sein de cette association soutenue par des parents, le Comité d'animation et la municipalité, ces jeunes s'investissent. Leur chasse aux œufs le week-end de Pâques au Parc au Fil de l'eau a connu pour une première un vif succès ! Les enfants ainsi que les familles ont répondu présents : quel encouragement pour ces porteurs d'une énergie nouvelle !

Le marché du dimanche, qui vient de fêter ses 1 an, est l'expression même de cette vie locale souhaitée par une grande partie d'entre vous. Il n'y avait qu'à voir sa fréquentation le 23 décembre au marché de Noël ou le 14 avril dernier avec plus de 30 étals et des centaines d'Yffiniacais à leur rendre visite.

La vitalité locale avec ses forces vives, ses acteurs, ses associations nombreuses et variées sont la traduction d'une communauté humaine qui se prend en charge. L'acteur « élu » est là pour écouter, soutenir, prendre en compte, c'est bien le sens de l'engagement pris et traduit par Monsieur le Maire et son équipe.

Denis Hamayon

Adjoint à la Communication et à la Vie Locale

A NOTER

Cérémonie du 8 Mai 1945

La cérémonie de la commémoration de la victoire de 1945 se déroulera au Monument aux Morts **MERCREDI 8 MAI à 11h30**
A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi salle du conseil municipal.

Marché du dimanche

Joyeux anniversaire !

Un an déjà ! Initié par l'équipe municipale et inauguré le 8 avril 2018, le Marché du Dimanche a fêté sa première année d'existence dimanche 14 avril. Pour l'occasion, les commerçants avaient décoré leurs stands sur le thème de Pâques et proposaient des paniers garnis à gagner composés de différents articles. Des sacs cabas en toile à l'effigie du marché étaient de même offerts aux participants de la tombola. Benjamin Gicquel animateur, qui était aussi de la partie, a sillonné

les allées du marché tout près des camelots et des acheteurs et a animé les étals. « Nous avons également profité de cet anniversaire pour inviter de nouveaux commerçants, peintre, sculpteur, créateur de bijoux, fleuriste... », précisait Denis Hamayon adjoint à la Communication et à la Vie Locale. Et de rajouter : « Le marché a su convaincre et s'imposer par la diversité et la qualité de ses produits mais aussi par son ambiance conviviale. Les habitants d'Yffiniac et des alentours

sont nombreux à venir y faire leurs courses. Il est l'un des rendez-vous importants de la vie locale. » Vers 11h30, Michel Hinault le maire a donc soufflé cette première bougie en souhaitant longue vie à ce marché.

Les Enchanteurs le 5 mai !

Au programme du marché le 5 mai prochain, le groupe vocal Yffiniacais *Les Enchanteurs* investira le marché à 11h30 pour nous interpréter des chansons traditionnelles locales.



Journée citoyenne le 15 juin 2019

Inscrivez-vous !

Au fil des réunions, les projets se construisent et l'organisation se peaufine. Les chantiers se précisent et les groupes de travail composés d'une trentaine de personnes sont presque fin prêts pour cette journée dont le principal objectif est d'embellir le cadre de vie.

Inscriptions à la journée citoyenne

Pour participer à cette 2^e journée citoyenne, vous pouvez vous inscrire en téléchargeant le formulaire sur notre site www.yffiniac.fr à la page d'accueil en précisant le type de chantier(s) au(x)quel(s) vous souhaitez participer. Le formulaire est également disponible à l'accueil de la mairie. Rappel des chantiers retenus : remise en valeur du patrimoine (calvaires), des lavoirs et fontaines, réalisation de

jardins en terrasse (espalier) et de murets en pierres sèches au Parc Au fil de l'eau, fabrication de mangeoires et nichoirs à oiseaux, de cabanes à livres, maisons à insectes, etc.

Le lavoir de la Ville Blanche restauré

Plusieurs habitants du quartier des Fraïches n'ont pas attendu le Jour J pour démarrer l'un des chantiers programmés. Faute d'être disponible le 15 juin prochain, ils ont retroussé leurs manches pour s'attaquer au nettoyage du lavoir de la Ville Blanche. Durant toute une matinée, les riverains ont remis en état ce bassin, à l'aide d'une mini-pelle, débroussailluse, brouette. Il restera à remplacer les buses afin de pouvoir le revoir en eau prochainement.



Visites de quartiers

Centre bourg

Comme très régulièrement au cours de ces rencontres avec les citoyens, la question de la bonne cohabitation entre les habitants et les voitures a été centrale, par exemple le stationnement sur le trottoir ne facilitant pas le passage des piétons, des poussettes, des personnes à mobilité réduite, le civisme n'est pas toujours au rendez-vous avec les automobilistes.

Sur la question du nouveau giratoire rue de Penthièvre (carrefour rue des Écoles – rue de Penthièvre), les riverains souhaitant accéder par le chemin donnant accès à l'arrière des maisons, dénoncent que lorsqu'ils arrivent avec leur voiture, remorque, ou bateau il n'y a plus la possibilité de circuler. A cette situation, le maire précise sa volonté que les membres des clubs de boules ne viennent plus stationner sur cette voirie de desserte.

La sortie de la place des chocards si l'on souhaite tourner à gauche est dangereux. Le maire précise qu'il y a eu une erreur de conception et d'aménagement, il faudra prendre une décision, ce sera très certainement de supprimer une place de parking afin de donner plus de champ de vision.



Une autre solution proposée serait de passer en priorité à droite dans le centre-bourg d'Yffiniac. Le maire précise que ce n'est pas une mauvaise idée mais alors il faudrait le faire sur l'ensemble du territoire de la commune, cela coûterait d'ailleurs moins cher en termes de panneaux ainsi que pour leur entretien. Sur la question de la pression liée au parking dans le centre bourg, le maire explique qu'avec la rénovation, 8 places de parking seulement

ont été supprimées. Cependant, la transformation de certaines maisons individuelles en locatifs de 2 appartements entraîne très souvent un stationnement de 3 à 4 voitures par maison. Sur la question de la fibre, il n'y a pas de nouveaux travaux prévus, l'installation se fait de manière normale et les fourreaux qui avaient été posés précédemment ont été utilisés.

Travaux

Des travaux de réfection des trottoirs avenue Georges Pompidou ont été réalisés à partir du rond-point de la rue Saint-Aubin jusqu'au rond-point de la rue de Plédran.



Les trottoirs rue André Malraux sont en cours de rénovation.

Frelons asiatiques

Destruction des nids

Avec le printemps, voici le retour du frelon asiatique, véritable prédateur des abeilles, mais aussi dangereux pour l'homme car sa piqûre peut être mortelle dans certains cas. La lutte contre les femelles reproductrices est l'affaire de tous. La destruction des nids doit se faire sans nuire aux autres insectes, et notamment les abeilles. Elle doit se faire dès maintenant et pendant tout le printemps, période à laquelle les femelles commencent à construire leur nid. S'ils ne sont pas détruits, chaque nid pourra contenir de 1 500 à 3 000 insectes. Les fonda-

trices sortent actuellement de leur hivernage, et cherchent à s'alimenter (sucre), construisent un petit nid (nid primaire), dans un endroit bien protégé (sous une table de jardin, abri de jardin, linteau de fenêtre...). Un 2^e (définitif) sera construit beaucoup plus grand (hangar, garage, toit, arbre, haie de jardin ...) contenant environ 5 000 alvéoles et 3 000 individus. Les nids anciens qui se sont dévoilés à la cime des arbres sans feuilles cet hiver, ne seront pas réutilisés d'une année sur l'autre par les insectes. Les premiers nids sur la commune d'Yffiniac ont

été constatés en 2015. En 2016, 42 nids ont été signalés, 20 en 2017 (7 nids primaires et 13 secondaires), 20 en 2018 (2 nids primaires et 18 secondaires). Le frelon à pattes jaunes est très agressif, surtout si vous approchez de son nid, voire si vous le touchez (en taillant une haie...). Ils sortiront par dizaines pour vous piquer. Pour toute suspicion de nid de frelons asiatiques, contacter la mairie au 02 96 72 66 40 – urbanisme2@ville-yffiniac.fr

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Arrêt du projet

Saint-Brieuc Armor Agglomération a arrêté le projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Yffiniac lors de son Conseil du 21 mars 2019, après avis favorable du Conseil Municipal d'Yffiniac en date du 18 février 2019.

Ceci marque une nouvelle étape dans la procédure de révision générale. Le dossier a été transmis aux Personnes Publiques Associées (DDTM, Préfecture, Conseils Régional et Départemental, chambres consulaires...) qui ont 3 mois pour communiquer leur avis sur ce projet.

Au terme de cette consultation, une enquête publique se déroulera en mairie afin de recueillir les observations du public.

Les dates définitives de cette enquête et les modalités de son organisation (tenue d'un registre, permanences du commissaire enquêteur, modalités d'envoi des courriers au commissaire enquêteur, etc.) ne sont pas encore définies et seront communiquées ultérieurement au public.

Cependant, au vu du calendrier prévisionnel, l'enquête publique devrait se dérouler à partir de mi-août jusque mi-septembre.

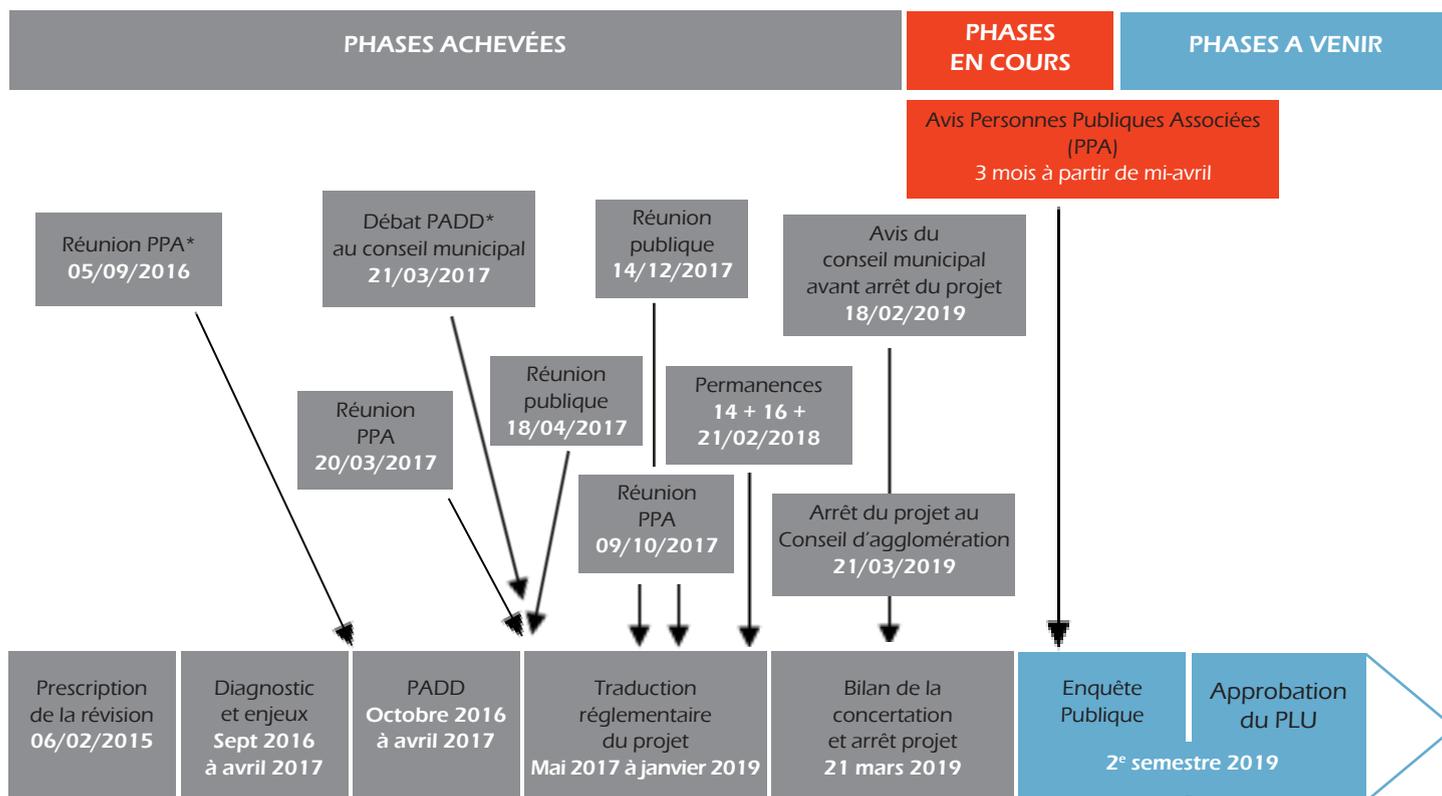


Consultation du projet de PLU arrêté

En attendant l'enquête publique, le projet du Plan Local d'Urbanisme arrêté est consultable :

- au service urbanisme de la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture,
- sur le site internet de la commune www.yffiniac.fr dans l'onglet Urbanisme/Révision du PLU,
- sur le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

OÙ EN EST LA PROCÉDURE ?



*PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable / *PPA : Projet Partenarial d'Aménagement

Rappel de quelques formalités à l'approche de l'été

Clôtures : en cas de création ou de modification d'une clôture, une déclaration préalable doit être effectuée en mairie avec le formulaire de déclaration préalable (cerfa n° 13703*06) à déposer en 1 exemplaire. Le délai maximum d'instruction du dossier est de 1 mois.

Modification de l'aspect extérieur : une démarche auprès du service urbanisme est obligatoire pour tous travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction. Selon la nature des travaux, il s'agit d'une simple déclaration préalable ou d'une demande de permis de construire.

Point Information Jeunesse

De l'argent de poche aux 16-17 ans

La commune d'Yffiniac a décidé de reconduire le dispositif « Argent de poche » à partir de cet été. C'est une opération qui existe sur le plan national et qui consiste à proposer aux jeunes de 16 à 17 ans d'effectuer des missions d'aide au sein des services municipaux, avec une rémunération à la clé. L'autre objectif est d'offrir à ces adolescents une expérience tout en découvrant le monde du travail. « Pour le moment, une quinzaine de missions (sur un maximum de trente) a été recensée sur juillet et août : nettoyage du mobilier urbain, déménagement de tables et chaises, remise en état des jeux de société à la garderie, etc », explique Dominig Rolland le responsable du Point Information Jeunesse. Les jeunes seront encadrés par du personnel communal, le tout chapeauté par le service enfance jeunesse. Ce travail sera rémunéré à hauteur de 15 € par mission exigeant une présence sur le terrain de 3 heures 30 de temps. L'attribution des missions se fera en fonction de différents critères : ordre d'arrivée des dossiers, mobilité du jeune, incapacité médicale pour certaines missions.

Renseignements au 06 07 33 36 27

Vacances d'été

Des mini-camps au bord de l'eau

En juillet, destination le camping du Val d'Erquy pour ceux qui le souhaitent. Hébergés sous toile de tente, les groupes seront encadrés par Justine et Guillaume (photo à d.). Les activités à dominante sportive auront lieu au centre nautique d'Erquy.



Pour les 5 - 6 ans (grandes sections)

- Du 18 au 19/07 (à confirmer)
- 15,20 € à 21,70 € selon les ressources
- Piscine, plage
- + 1 nuit au centre de la Croix-Bertrand du 25 au 26/07 (15,20 € à 21,70 €)

Pour les 6 - 10 ans

- Du 16 au 19/07
- 55,80 € à 81,80 €
- Du 23 au 25/07
- 40,60 € à 60,10 €
- Catamaran, Paddle géant, piscine

Pour les 11 - 17 ans

- Du 9 au 12/07 ou du 29/07 au 1/08
- 70 € + adhésion obligatoire à l'Antrejeunes (24 € à 29.50 €/an)
- Char à voile, catamaran, piscine

A noter :

12 places par séjour
Inscriptions à partir du 20 mai au service Enfance Jeunesse à la mairie.
Inscriptions dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Documents à fournir :

- Test de natation antipanique* pour les activités nautiques
 - Le règlement dans sa totalité (chèques-vacances acceptés)
 - La fiche d'inscription complétée (disponible sur le site de la mairie)
- Renseignements au 02 96 32 66 44

Test de natation antipanique

Ce test est indispensable pour la participation aux camps. Les parents peuvent l'obtenir auprès d'un maître-nageur d'une piscine de leur choix.

Accueil périscolaire

Vêtements oubliés

De nombreux vêtements (manteaux, pulls, vestes...), accessoires (écharpes, bonnets) ... sont souvent oubliés par les enfants pendant l'année scolaire. Merci de bien vouloir les récupérer à l'accueil de la garderie.



Championnat de Bretagne de pétanque

4 jours de compétition à Yffiniac



C'est une première en Bretagne et c'est à Yffiniac ! La Ligue de Bretagne de pétanque et de jeu provençal a confié l'organisation des championnats de Bretagne au club d'Yffiniac. Durant 4 jours consécutifs, 768 joueurs répartis en 288 équipes venant des 4 départements bre-

tons se disputeront les 9 titres de champion de Bretagne, qualificatifs aux championnats de France. « Nous remercions la ligue de Bretagne d'avoir fait confiance au Pétanque Club de la Baie et à tous les bénévoles pour l'organisation de cet événement. Les retombées économiques seront conséquentes pour les commerces locaux », précise Gisèle Jaffrennou la vice-présidente.

Le programme

- **Jeudi 30 mai** : 32 triplettes seniors masculins et 32 triplettes seniors féminins
- **Vendredi 31 mai** : 32 triplettes vétérans
- **Samedi 1^{er} juin** : 32 triplettes promotion, 32 triplettes minimes, 32 triplettes cadets et 32 triplettes juniors
- **Dimanche 2 juin** : 32 tête à tête senior masculin et 32 doublettes seniors féminins.

14^e Fête des courses

Venez aux courses et amusez-vous !

Un événement festif et populaire, organisé au niveau national, afin de faire découvrir le monde des courses hippiques aux petits et grands. Durant cet après-midi, un village pour les enfants s'installera à l'hippodrome. De nombreuses animations gratuites seront proposées : structures gonflables géantes, baptême de poneys, chevaux mécaniques,

stand de maquillage, barbe à papa... Pour les plus grands : une seconde chance pour tous les jeux perdants afin de tenter de gagner des bons de jeux de 2 € ou d'autres lots.... Cette journée sera consacrée au galop, plat et obstacles.

Jeudi 30 mai à partir de 14h - Hippodrome
Tarif : 5 € (gratuit - 18 ans)



Expo-bourse d'échanges

Succès incontestable !

Un succès attendu et mérité pour cette troupe de mordus. Le changement de format cette année, une bourse d'échange, n'a fait qu'accentuer l'engouement du public pour les belles mécaniques. Et pour cause, ce dimanche 14 avril, aidé par un beau soleil, près de 2500 spectateurs et chineurs étaient présents. De nombreuses animations et surprises attendaient les promeneurs passionnés comme des baptêmes en 2 CV, Ferrari ou même tracteurs. La tombola organisée par les Mordus de l'auto en partenariat avec Didj'22 (association de jeunes diabétiques) a récompensé les heureux gagnants en fin de journée. Au rendez-vous également, la mythique DeLorean emmené par son propriétaire Victor Deguerande.

Chasse aux œufs

Une première réussie !

Une première chasse aux œufs très réussie. A peine quelques semaines après la création de leur junior association, Antreados (en partenariat avec le Comité d'Animation) a profité du week-end de Pâques pour organiser une chasse aux œufs au Parc au fil de l'eau. Sous un soleil radieux, environ 200 enfants sont ainsi partis à la recherche des œufs en plastique joliment décorés qu'ils ont ensuite échangés contre de vrais gourmandises.



Exposition peintures et cartonnage

Yffiniac Loisirs présente ses travaux.

Organisée tous les deux ans, cette exposition est l'occasion de mettre en valeur les réalisations des ateliers artistiques de l'association et de ses adhérentes. Durant quinze jours, le service culturel vous invite à venir découvrir peintures à l'huile et sur porcelaine ainsi que différents objets fabriqués à l'aide de carton au cours de l'activité cartonnage.

Du 11 au 25 mai

Le Patio (salle d'exposition) - Entrée libre

Exposition loisirs créatifs

présentée par l'association Yffiniac Loisirs

du 11 au 25 mai 2019



Peinture sur porcelaine
Peinture à l'huile
Encadrement
Cartonnage
Broderie

Médiathèque
Yffiniac

A vos agendas

→ **Vendredi 17 & samedi 18 mai**
SPECTACLE MANIAFOLY

« **L'IMMEUBLE EN FOLY** »

A 20h30 - Plérin

(Espace Roger-Ollivier)

17 € adulte - 7 € - de 10 ans

Plus d'infos sur maniafoly.fr

→ **Vendredi 21 juin**

FÊTE DE LA MUSIQUE

A 18h - Esplanade Le Patio - Gratuit



Prix du roman Cézam 2019

Des romans à lire et à élire

Repartez pour un tour de lectures avec la nouvelle édition du Prix du roman Cézam. Coordonné par le réseau d'associations inter-CE Cézam, ce prix littéraire est proposé dans toute la France. Pour participer, il faut lire au minimum trois romans et pour voter, vous avez jusqu'au 18 juillet 2019 pour faire part de votre palmarès.

La sélection 2019

Là où les chiens aboient par la queue Estelle-Sarah Bulle, *Le bruit du monde* Stéphanie

Chaillou, *La Vraie vie* Adeline Dieudonné, *Mon désir le plus ardent* Pete Fromm, *Rade amère* Ronan Gouézec, *Le Poids de la neige* Christan Guay-Poliquin, *La Grande roue* Diane Peylin, *Mamie Luger* Benoît Philippon, *Cette nuit* Joachim Schnerf, *Roissy* Tiffany Tavernier

Le prix du roman Cézam 2018 a été remporté par Colin Niel pour son livre *Seules les bêtes*.

Plus d'infos au 02 96 72 74 27, sur cezam-bretagne.com ou sur mediathequesdelabaie.fr



Ziklibrenbib 2019

La musique libre s'invite à la médiathèque

Ziklibrenbib est un blog collaboratif consacré aux musiques en libre diffusion. Créé en 2012, il a pour objectif de promouvoir les auteurs compositeurs et interprètes permettant la copie ou la diffusion gratuite de leurs œuvres. Découvrez des titres variés et de qualité, sélectionnés avec passion par des

discothécaires répartis sur toute la France. Copiez-les, diffusez-les... et votez pour votre titre préféré avant le 27 mai ! Résultat le 21 juin pour la Fête de la musique !

La sélection 2019 est à votre disposition sur CD et clé USB à la médiathèque ou directement sur bandcamp.

Voyage en Bavière

Il reste encore quelques places...

Vous avez entre 13 et 16 ans et vous aimeriez découvrir l'Allemagne ? Un nouveau séjour en Bavière du 28 juin au 7 juillet prochain est organisé par le Comité de Jumelage. Un séjour au programme riche et qui séduit chaque année, fait de rencontres sportives, rafting, balade en montagne, journée à Munich, visites de monuments et de sites. Le coût du séjour est de 230 €.

Pour tous renseignements : Alain Le Mau au 02 96 63 91 32 ou au 06 76 46 89 29 courriel : alainlemau@orange.fr

Droit de réponse : À propos du budget

Le budget 2019 a été adopté en conseil municipal le 18 mars dernier et les groupes de la minorité se sont abstenus. Le groupe de Fernand Robert arguant entre autre du fait que dans certains secteurs (lotissement des Cours, Croix Bertrand, rue des Villes Hervé) les réseaux n'étaient pas effacés et étaient constitutifs d'une inégalité entre les citoyens. Nous pensons pour notre part que l'acheminement des services est plus important que le moyen pour y parvenir. Est-ce bien raisonnable de vouloir dépenser des centaines de milliers d'euros pour une raison purement esthétique ? Ce type d'effacement, très onéreux, ne peut être envisagé qu'à l'occasion d'autres travaux de voiries lourdes. Ce même groupe, bien

qu'il reconnaisse la bonne santé financière de la commune, souhaite qu'elle ait davantage recours à l'emprunt pour équilibrer son budget. C'est de l'incohérence totale ! Depuis plusieurs mandats la commune s'est attachée à ne pas faire d'emprunt, finançant ses nombreuses réalisations en autofinancement, Fernand Robert l'a d'ailleurs salué, et maintenant il souhaiterait faire peser le poids d'un emprunt sur les budgets futurs alors même que les ressources des communes baissent d'année en année et que l'on est encore dans le flou concernant la compensation de la taxe d'habitation par l'état pour l'immédiat et à plus forte raison pour les années futures. Nous ne craignons pas d'avoir recours à l'em-

prunt, un premier a été réalisé en 2018, un second est intégré dans le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). Nous nous sommes simplement attelés, dans le cadre d'une gestion saine à le limiter au maximum, ce qui nous permet de faire face aux imprévus, exemple les travaux de l'église pour un montant de 1,7 millions d'euros.

Le groupe de Fernand Robert nous demande d'emprunter plus pour financer les investissements à la place des impôts, n'oublie-t-il pas que ce sont les impôts qui financent les remboursements d'emprunts ? Cette réflexion ressemble plus à une posture pré-électorale qu'à un bon projet de gestion communale.

A noter : nous vous informons que les 2 groupes de l'opposition n'ont pas fourni de texte pour le Sillon du mois de mai.

BLOC NOTES

Elections européennes

Rappel

A l'occasion des élections européennes, les électeurs sont appelés aux urnes pour désigner leurs 705 représentants au Parlement européen. Les Français devront élire 79 députés pour un mandat de 5 ans. Les candidats présentés sont élus selon les règles de la représentation proportionnelle, au scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnels à leur nombre de voix. Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste. Tous les électeurs vont recevoir une nouvelle carte à leur domicile avant les élections.

Le jour du scrutin, il faut vous munir

- **De votre nouvelle carte électorale** vous permettant de connaître l'adresse et le numéro du bureau de vote ainsi que votre numéro d'électeur ; Elle vous fera gagner du temps le jour du scrutin.
- **D'une pièce d'identité obligatoire avec photo** (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale, carte d'invalidité, titre de séjour.....).



Dimanche 26 mai
de 8h à 18h
Salle des Fêtes

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas venir voter le jour du scrutin, vous pouvez établir une procuration à une personne de votre choix, à condition que celle-ci soit également inscrite sur les listes électorales d'Yffiniac et ne bénéficie pas déjà d'une procuration établie en France. La procuration est à effectuer à la gendarmerie de Pléneuf-Val-André ou au commissariat **de police ou à la gendarmerie de votre lieu de travail ou au tribunal d'instance. Il est conseillé d'enregistrer sa procuration au plus tard 8 jours avant la date du scrutin. Il faudra vous présenter avec un justificatif d'identité et compléter un formulaire.**

Recensement 2019

Contrôle des informations collectées du 18 avril au 9 juin

Suite au dernier recensement effectué sur notre commune du 17 janvier au 17 février dernier, l'Insee va procéder prochainement à un contrôle des informations collectées.

Quelques adresses ont été sélectionnées, pour lesquelles sera évaluée la collecte effectuée par les agents recenseurs. A cet effet, un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle,

déposera une lettre-avis avant de rendre visite aux habitants concernés pour leur poser plusieurs questions. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



PLUi Saint-Brieuc Armor Agglomération Je m'informe et je participe !

Saint-Brieuc Armor Agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Objectif : un nouveau cadre de vie pour une meilleure qualité de vie ! Jusqu'à son entrée en vigueur définitive en 2023, ce document d'urbanisme stratégique se fera avec vous.

Un PLUi, c'est quoi ?

Le plan local d'urbanisme est le document auquel on se réfère pour tout projet de construction ou d'aménagement sur les 32 communes. Le PLU Intercommunal va traduire toutes les grandes orientations d'aménagement de Saint-Brieuc Armor Agglomération tout en garantissant un développement harmonieux et cohérent de l'ensemble du territoire. Il est réalisé en impliquant tous les acteurs locaux et en étroite collaboration avec les 32 communes de l'Agglomération. Après une phase d'études qui vient de démarrer, il est prévu d'adopter le PLUi en 2023. **À cette date, il remplacera les plans locaux d'urbanisme des communes. Ce sera donc le document réglementaire qui déterminera la vocation et les règles de construction applicables à chaque parcelle.**



Comment est-il élaboré ?

Pour le réaliser, un diagnostic du territoire a commencé en début d'année et doit se poursuivre jusqu'en juin. L'objectif est d'identifier les atouts et contraintes du territoire dans tous les domaines de la vie quotidienne (habitat, économie, équipements, déplacements, environnement,...) sur la base des tendances d'évolution actuelles et passées et en tenant compte des analyses déjà produites récemment sur le territoire.

En 2023, à qui faudra-t-il s'adresser pour un permis de construire ?

Les habitants continueront à déposer leur demande de permis de construire en mairie. Elle se chargera de transmettre les demandes pour analyse et avis aux instructeurs municipaux ou communautaires. Les maires conserveront la responsabilité de l'avis final.

PLUi, je m'informe et je participe

Jusqu'en 2023, l'élaboration du PLUi offrira de nombreux moments d'échanges avec les habitants, invités à s'en approprier les enjeux et à devenir ainsi acteurs de l'avenir de leur territoire. Des rendez-vous réguliers et des dispositifs d'information dédiés vous donneront l'opportunité de participer à la réflexion et de tout savoir sur l'avancement de la démarche.

- Une exposition pédagogique vous présentera la démarche et ses évolutions sous la forme d'une présentation claire des différents enjeux du territoire. Un premier panneau d'exposition expliquant la procédure de PLUi est actuellement en place dans le hall d'accueil de Saint-Brieuc Armor Agglomération, au Centre inter administratif à St-Brieuc et un panneau itinérant circule dans les 3 pôles de proximité (Binic-Etables-sur-mer, Plœuc-l'Hermitage et Quintin).
- Des registres de concertation sont ouverts dans le hall d'accueil de Saint-Brieuc Armor Agglomération et dans les 3 pôles de proximité qui recueilleront vos avis et remarques.
- Le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération sera alimenté tout au long de la démarche. Vous y retrouverez les dates des rencontres publiques, les restitutions des échanges, ainsi que l'ensemble des documents d'information concernant le PLUi. Rendez-vous sur www.saintbrieuc-armor-agglo.fr/ rubrique Vie quotidienne / Urbanisme
- Des rencontres publiques interviendront tout au long de la démarche d'élaboration du PLUi, sous différentes formes (ciné-débat, quiz, présentations ...). Ces étapes de dialogue permettront de répondre à vos interrogations sur les grandes orientations d'aménagement du territoire ou sur des enjeux plus thématiques. N'hésitez pas à prendre la parole sur les sujets qui vous tiennent à cœur !

Plus d'infos

Les techniciens du service urbanisme sont à votre disposition pour toute question spécifique, n'hésitez pas à les contacter sur le site www.saintbrieuc-armor-agglo.fr, par téléphone au 02 96 77 60 75 ou par mail à concertation.plui@sbaa.fr

Etat Civil

NAISSANCES

- 22/03 - Raphaël Fairier, 23 rue des Euphorbes

MARIAGES

- 06/04 - David Guihot et Aurélie Gicquel,
3 rue du Haut des Champs

DÉCÈS

- 27/03 - Denise Auffray épouse Rouxel, 88 ans,
5 rue du Bocage
- 28/03 - Pierrick Daniel, 55 ans,
77 rue du Général de Gaulle
- 31/03 - Paul Havy, 85 ans, 20 rue du Grand Léjon

Urbanisme

DÉCLARATION PRÉALABLE

- M. Ogec Saint-Aubin, 5 avenue Georges Pompidou, réhabilitation des sanitaires extérieurs avec fermeture partielle du préau
- M. & Mme Lerouillois, Le Tertre Fief, construction d'un couloir de nage
- M. Jean-Luc Lemoigne pour M. Le Sage, avenue des Plages, division pour création de lots à bâtir
- M. Philippe Thouroude, 1 impasse de la Longraie, clôture
- M. Yves Marie Cléret, La Clôture d'en Bas, coupe et abattage d'arbres
- M. Yvonnick Rault, La Petite Prée, changement et création d'ouvertures
- M. Moriceau s/c de M. Jean-Luc Lemoigne, rue des Landes Caugan, division en vue de construire

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Mme Méline Michel, Lotissement Le Buchonnet, construction maison individuelle
- Mme Nelly Pécheux, 18 rue Monseigneur Le Mée, garage et clôture

Carte d'identité ou de passeport

N'attendez-pas !

Vérifiez dès maintenant la validité de vos documents et n'attendez pas le dernier moment si vous devez les renouveler. A l'approche de la période estivale, les délais d'obtention peuvent s'allonger.

Conciliateur de justice

Prochaine permanence

Jean-Claude Lemièrre, conciliateur de justice, tiendra sa prochaine permanence mercredi **15 mai** à la mairie.
Sur rendez-vous au 02 96 72 60 33



Chaque 3^e dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens
Parking Hyper U

MAI

MERCREDI 8

Commémoration 8 Mai 1945 - 11h30 - Monument aux Morts
Fest-Deiz - 14h - Salle des Fêtes (Danses Bretonnes de la Baie)
Pique-nique - 12h - Le Vauriault (Les Fraïches Cancan)
Tournoi de la Mie-Câline - Journée - Complexe Sportif (USY Basket)

SAMEDI 11

Soirée années 80 - 19h - Salle des Fêtes (Carib'Son)

DU 11 AU 25

Exposition Loisirs Créatifs - Le Patio (salle d'exposition)

DIMANCHE 12

Tournoi de l'Hermine - Journée - Complexe Sportif (Yffiniac Judo)

LUNDI 13

Conseil municipal - 19h - Salle du Conseil

VENDREDI 17 ET SAMEDI 18

Concert Maniafolly - 20h30 - Plérin (Espace Roger-Ollivier)

SAMEDI 18

Visite du quartier Les Roches Tourelles
Rdv à 10h30 à l'arrêt de bus Chateaubriand

SAMEDI 25

Fête du mini-basket - Journée - Complexe Sportif (USY Basket)

DIMANCHE 26

Tournoi 3 x 3 - Journée - Complexe Sportif (USY Basket)

JEUDI 30

Fête des Courses - 14h - Hippodrome (Société des Courses)

JEUDI 30 ET VENDREDI 31

Championnat de Bretagne de pétanque - Journée
Boulodrome (Pétanque Club de la Baie)

VENDREDI 31

Assemblée générale - 20h - L'Aparté (Troupe des Choc'Art)

JUIN

SAMEDI 1^{er} ET DIMANCHE 2

Championnat de Bretagne de pétanque - Journée -
Boulodrome (Pétanque Club de la Baie)

DIMANCHE 2

Pique-nique - 12h - Coat Erbeau (Comité du Haut Finia)

Horaires de la déchèterie de la Haute Lande

La déchèterie est ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. La déchèterie est fermée le jeudi.
Contact au 02 96 72 59 41 ou 0 810 121 600 (Numéro AZUR)

Prochaine parution : 7 JUIN 2019

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard
le 15 mai à : communication@ville-yffiniac.fr



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
samedi de 9h à 12h (Etat Civil) - accueil@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Michel Hinault - Mise en page : service communication
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik
Le Sillon est édité à 2550 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Création, Impression : Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com